

SAINT - GERVASY

Réunion du Conseil Municipal du 26 janvier 2016

Présents : Joël VINCENT, Sylvie ROSEN, Claude LUNA, Bernadette FERCAK, Serge PAREDES, Yohann SADARGUES, Bruno BARRE, Nathalie BUSSI, Pascale CHANIAL, Fred CILLER, Denise CLARION, Thierry EUZIERE, Pascale MERCIER, Marie-Ange PARERE, Martine PLOYE, Elian SALANÇON, David WILLIAMS.

Absents représentés : Mathieu BOUE, Marie MARTINEZ.

Bornes incendies : Une consultation sera lancée afin de désigner un prestataire de service pour effectuer le contrôle annuel des bornes à incendie de la commune.

Passeports été : Le Conseil municipal reconduit l'opération « passeport été » à destination des jeunes de la commune qui pourront ainsi pratiquer différentes activités de loisir pendant l'été. Le maire est autorisé à signer la convention liant saint-Gervasy à Nîmes et 25 autres communes de l'agglomération.

Traditions locales: Le Conseil approuve l'organisation de manifestations mettant en valeur les traditions locales dans le cadre de la fête du village proposées par Nîmes Métropole. Le Maire est autorisé à signer la convention liant la commune à Nîmes Métropole concernant l'organisation de ces manifestations.

Réaménagement des services municipaux : Madame André travaillant à l'agence postale depuis sa création part en retraite fin mars. Une restructuration des services municipaux est nécessaire. C'est Laetitia AUZIAS actuellement employée à l'école qui sera amenée à la remplacer.

D'autres aménagements sont expliqués mais les délibérations ne sont pas soumises au vote car transmises trop tardivement aux conseillers municipaux.

Ecole Maternelle : Le Maire informe le Conseil de l'augmentation des effectifs de l'école maternelle. Une « enquête » va être réalisée pour avoir une idée des effectifs pour la rentrée 2016. Si un poste d'enseignant venait à être créé, la commune devrait mettre en place un local pour une 4^{ème} classe. L'occasion est donc donnée pour réfléchir à une éventuelle construction venant « desserrer » le nombre d'élèves et ainsi soulager un fonctionnement compliqué.